



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Le 2 novembre 2015



Municipalité d'Oka



Chères Okoises, chers Okois,

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Oka. En effet, au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget, le maire doit faire état sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du Conseil.

Ainsi, dans ce rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Oka, je présenterai :

- les états financiers consolidés de l'année 2014 ;
- le dernier rapport du vérificateur externe ;
- le programme d'investissements et réalisations 2014 ;
- les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel ;
- les orientations générales du prochain budget
- le prochain programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018.

Enfin, je vous soumettrai la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ octroyés par la Municipalité depuis le rapport sur la situation financière 2014 ainsi que la rémunération accordée aux élus.

États financiers et rapport du vérificateur pour l'année 2014

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Lavallée, Binette, Brière, Ouellette, CPA s.e.n.c.r.l., les états financiers de l'année 2014, déposés en septembre 2015, faisaient état d'un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 212 422 \$. Au 31 décembre 2014, les revenus de fonctionnement totalisaient 6 238 700 \$ et les dépenses et affectations étaient de 6 026 278 \$.

En conséquence, l'excédent accumulé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 au rapport financier comporte un excédent accumulé non affecté de 703 299 \$ auquel s'ajoute un montant de 212 810 \$ en 3 fonds réservés : Camion – étangs aérés 12 452 \$; Disposition des boues – étangs aérés 86 412 \$ et Service de la dette poste de la Sûreté du Québec 113 946 \$. Les disponibilités du fonds de roulement s'élèvent quant à eux à 103 367 \$, alors que le fonds des parcs et terrain de jeux est de 8 583 \$. Finalement, le fonds de la Loi 288 est de 294 390 \$.

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2014 de la Municipalité d'Oka est de 1 721 872 \$, ce qui représente un montant de 645 \$ par unité d'évaluation.

Il est à noter qu'en 2014, les états financiers de la Corporation de l'Abbaye d'Oka sont encore consolidés dans le rapport financier de la Municipalité d'Oka. Par conséquent, le rapport financier consolidé démontre un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 66 736 \$. L'endettement à long terme consolidé de la Municipalité et de la Corporation est de 7 754 892 \$.

Dernier rapport du vérificateur général

Le rapport du vérificateur sur les états financiers consolidés précise que ceux-ci donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014. Il en est de même en ce qui a trait aux résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Réalisations de l'année 2015

C'est avec fierté que j'aborde le volet des réalisations de la dernière année, une année sous le signe de l'ajustement, mais aussi de l'accomplissement. Ainsi, j'ai l'honneur de poursuivre cette volonté de maintenir une gestion responsable et efficace des fonds publics, en y apportant une nouvelle vision, et tout en veillant à l'amélioration continue de la qualité de vie de notre collectivité.

Nous sommes ainsi fiers d'affirmer que tel que prévu, nous avons réalisé plusieurs projets annoncés, notamment quant aux travaux d'aménagement et de réfection du territoire, des infrastructures, de la revitalisation et des communications, tout en maintenant un taux de taxes abordable pour les familles okoises.

Au chapitre de l'entretien des routes, nous avons investi un montant de 333 800 \$ pour l'entretien des chemins et rues, pavage, réfection et drainage. De plus, nous avons investi de façon à voir au renouvellement et l'entretien de nos infrastructures existantes. Qu'il s'agisse du réseau routier, d'aqueduc, pluvial, des fossés ou encore des bâtiments, nous avons beaucoup de rattrapage à faire afin de les mettre à jour. Il s'agit certainement d'un enjeu majeur pour notre municipalité, voir une nécessité d'investissement aujourd'hui, mais aussi pour les années à venir.

Soucieux d'investir judicieusement et selon la capacité de payer des citoyennes et citoyens, notre administration a consenti beaucoup d'effort à l'obtention de subventions et d'aides financières gouvernementales pour la réalisation de projets structurants et bénéfiques pour l'ensemble de la communauté. Ce sont ainsi plusieurs centaines de milliers de dollars qui ont permis de réduire la facture de chacune et chacun d'entre vous pour des projets réalisés cette année, soit :

- Relocalisation d'un kilomètre de piste cyclable dans le cadre du projet Oka – Mont-Saint-Hilaire;
- Installation de quais flottants adjacents au quai municipal, soit une nouvelle porte d'entrée sur Oka pour les plaisanciers;
- Renouvellement du mobilier urbain sur le quai municipal et autour de la Mairie;
- Mise sur pied du Marché public d'Oka.

Ces projets s'inscrivent directement dans notre désir de revitalisation du noyau villageois, celui de mettre en valeur les richesses de notre territoire ainsi que rendre accessible la pratique de loisirs ou de sports nautiques. C'est d'ailleurs ce qui est à la base de la vision de notre administration, que les réalisations achevées et futures soient bénéfiques et facilitantes pour l'ensemble des clientèles desservies par la Municipalité, tout en répondant aux besoins de ses citoyennes et citoyens. Il s'agit certes d'un atout important pour favoriser le caractère touristique, commercial et économique de notre Municipalité.

La refonte de notre site Internet est un autre élément marquant de l'année 2015. Maintenant accessible sur les différentes plateformes, tablettes et mobiles, il est une source d'information privilégiée pour les citoyens, visiteurs ou investisseurs.

Prévisions budgétaires 2015, orientations du budget 2016 et programme d'immobilisations 2016-2017-2018

Nos prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2015 laissent entrevoir que nous réaliserons un léger surplus. Nous pouvons également affirmer que la situation financière de la Municipalité d'Oka est en bonne santé et qu'elle bénéficie d'une gestion saine et équilibrée.

Votre Conseil municipal et l'administration travaillent actuellement en étroite collaboration à l'élaboration du prochain programme d'investissements ainsi que du budget de l'année 2016, qui vous seront présentés lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal au courant du mois de décembre.

C'est avec beaucoup de rigueur que nous avons entamé la préparation de ce budget, pour lequel nous devons faire des choix qui répondent d'abord aux attentes des okoises et okoïs. Tout en maintenant le niveau de service auquel s'attend la population, nous partons avec un désir de garder un taux de taxation avantageux tout en respectant le cadre financier de la municipalité.

D'abord, je dois vous indiquer que cette année sera marquée, comme j'en ai parlé un peu plus tôt, par l'entretien de nos infrastructures et de nos bâtiments, qui nécessitent des investissements majeurs pour être mis à niveau. L'hiver 2015 a d'ailleurs été particulièrement difficile pour notre réseau d'aqueduc et nos routes et a occasionné un grand nombre de bris et de problématiques, pour lesquelles nous avons dû intervenir. Nous nous devons ainsi d'assurer le maintien et la pérennité de nos infrastructures et de nos bâtiments, un travail qui se poursuivra d'ailleurs au cours des prochaines années.

Dans cette même optique, les efforts à consolider nos acquis se poursuivront de plus belle. La revitalisation continue d'être au cœur de nos préoccupations, avec le désir de mettre en valeur les richesses de notre territoire.

Dans le dossier de l'eau potable, nous sommes actuellement dans l'attente du rapport de l'étude réalisée cette année quant aux trois différents scénarios à envisager. Celui-ci sera traité par le conseil avec le plus grand sérieux afin de faire le choix le plus judicieux en ce qui a trait à l'alimentation en eau potable pour les prochaines années des Okoïses et des Okoïs raccordés au réseau d'aqueduc.

En ce qui concerne la relocalisation de la bibliothèque municipale, nous pouvons avancer que nous arrivons au bout de l'entonnoir. Aussi en attente du rapport quant aux cinq scénarios de relocalisation étudiés, nous serons en mesure d'entamer prochainement l'analyse de celui-ci afin de concrétiser ce projet. Il est d'ailleurs opportun de rappeler ici qu'au-delà d'une relocalisation, nous nous devons de tenir compte de l'évolution des besoins des utilisateurs, mais nous avons aussi le souci de faire un choix économiquement judicieux, d'optimiser ce haut lieu de culture et de mettre en valeur notre patrimoine bâti.

Nous procéderons aussi durant l'année 2016 au remplacement d'un camion d'incendie, afin de maintenir un haut niveau de sécurité et continuer d'offrir à la population les services essentiels.

Rémunération des élus

En ce qui a trait à la rémunération des membres du Conseil, chaque conseiller reçoit une rémunération de base de 7 070 \$ et une allocation de 3 535 \$. Le maire reçoit quant à lui un montant de 21 210 \$ et une allocation de 10 597 \$, auxquels s'ajoute une rémunération de la MRC de 4 840\$.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose aujourd'hui la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Cette liste inclut tous les contrats octroyés depuis la séance de novembre 2014 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats inclut une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Conclusion

En terminant, avec mes collègues au Conseil et l'administration municipale, nous continuons d'avoir en tête de liste, dans nos orientations, une saine gestion des finances de la Municipalité. Tout en assumant nos obligations financières actuelles, nos efforts sont tournés vers le développement, la vision durable et le souci d'une gestion rigoureuse de notre belle Municipalité.

J'en profite d'ailleurs pour remercier les membres du Conseil et les employés municipaux pour le travail accompli au cours de la dernière année, mais aussi pour les efforts continus et leur implication pour offrir à la population un service efficace, mais aussi très humain.

Je vous invite à assister à la présentation du budget 2016 lors de la séance extraordinaire le 14 décembre prochain à 20 h afin de connaître les orientations budgétaires ainsi que les projets retenus pour la prochaine année financière. Pour ceux qui ne pourront pas y assister, les documents seront envoyés à chaque résidence par la poste d'ici la fin décembre et disponibles en ligne sur le site Internet de la Municipalité dans les jours suivant le dépôt du budget.

Merci pour votre attention et bonne fin de soirée.

Le maire de la Municipalité d'Oka,

Pascal Quevillon